

Collecte hivernale des ordures ménagères

Votre prestataire de service pour la collecte des ordures ménagères souhaite atteindre deux objectifs en matière de collecte cet hiver :

- La satisfaction des clients
- Pas de casse matériels ni d'accident corporel

Ces deux objectifs ne sont pas toujours aisés à atteindre simultanément, surtout dans les rues en pentes enneigées ou verglacées.

Pour faciliter la collecte hivernale, le prestataire de service soumet les préconisations suivantes aux communes et aux usagers :

- Déneigement des rues et trottoirs pour permettre le passage du camion et les déplacements du ripeur
- Pour les rues en pente, enneigées ou verglacées, le regroupement des bacs en bas de la pente est souhaitable
- Pour les quartiers inaccessibles, les usagers peuvent apporter leurs bacs sur les axes principaux généralement dégagés. Tous les bacs seront ramassés.
- En cas de non ramassage, laisser le bac devant sa maison car si la météo et la charge de travail le permettent le camion passera dans les jours qui suivent
- Si le camion ne passe pas entre deux dates prévues, le surplus (sacs de déchets) sera collecté lors du prochain passage.

D'avance, soyez remerciés pour votre aide